

Pôle : Pôle avenir des territoires
Direction : Direction des collèges
Référence du poste : 395

66 DESCRIPTION DU POSTE



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie C de la filière technique, Adjoint technique territorial

Cadre d'emploi d'accès

> Identique au cadre de référence

Positionnement hiérarchique

> Sous l'autorité fonctionnelle du Principal ou du Proviseur de l'établissement

Résidence administrative/Territoire

> Collège d'affectation

Domaine d'activité

> Collèges



MISSIONS

Missions principales

- > Aide ponctuelle ou récurrente suivant la taille de l'établissement au service de restauration (grosse plonge notamment) ou à l'entretien, en cas de besoin, dans le cadre de la polyvalence
- > Contrôler régulièrement l'état des installations et des équipements et leur qualité de fonctionnement
- > Participer à l'entretien des espaces verts, des canalisations, des terrasses et des cours
- > Correspondant de la DC en absence de coordonnateur et relais pour les prestataires de service
- > Mettre en œuvre les mesures de Sécurité et de Sûreté (contrôles chaufferie, alarme, issues...)
- > Gérer les stocks non alimentaires
- > Gérer et entretenir les outils et les matériels
- > Assurer la maintenance permanente des installations et matériels



COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

- > Assurer des menus travaux tous corps d'état ne nécessitant pas une technicité particulière et effectuer de la manutention
- > Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- > Faire face à l'urgence et savoir s'organiser
- > Suivre les contrats de maintenance et d'entretien en lien avec le gestionnaire ou le coordonnateur
- > Gérer la maintenance des équipements et des bâtiments

Aptitudes requises

- > Sens du travail en équipe

Formation et expérience

- > Habilitation selon domaine d'intervention
- > CAP ou BEP lié à un métier du bâtiment, VAE ou justifiant d'une bonne expérience



CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

- > Participer aux opérations de déménagement
- > Planification du temps de travail adaptée au fonctionnement de l'établissement
- > Horaires : journée continue ou discontinue suivant organisation
- > Manipulation de charges